

Atténuer les risques liés aux fusions et acquisitions grâce à l'assurance déclarations et garanties d'AIG

Une tradition d'excellence

Qu'il s'agisse d'achat ou de vente, l'assurance fusions et acquisitions (M&A) d'AIG soutient les opérations et atténue les risques auxquels les clients sont confrontés - contribuant à réduire l'incertitude et à conclure rapidement la transaction.

Voici quelques-unes des compétences qu'AIG apporte lors des négociations.

+ de 2 000
transactions dans le monde

Au cours de nos 15 années d'assurance M&A, nous avons aidé les acheteurs et les vendeurs à conclure plus de 2 000 transactions dans le monde.

1999

2017

Nous avons l'expertise nécessaire pour conclure la transaction.

L'expérience compte

AIG possède l'une des plus grandes équipes de souscription d'assurance M&A au monde, fournissant l'ampleur et l'étendue de l'expérience que nos clients attendent d'un assureur international de premier plan.



Nous sommes à la fois flexibles et agiles, réagissant rapidement aux transactions très rapides.

Capacité mondiale

Avec des équipes M&A situées dans 15 centres financiers dans le monde et des bureaux dans plus de 80 pays, nous comprenons les dynamiques locales et leurs répercussions sur les subtilités des transactions.



Travailler avec AIG signifie traiter avec un seul assureur et non une fédération d'assureurs. Cela signifie que nos clients bénéficient de souscripteurs qui ont le pouvoir de prendre des décisions rapidement et d'aider à résoudre efficacement les problématiques de leur assurance M&A.

Assureur majeur jusqu'à

\$100m

pour les polices d'assurance déclarations et garanties

Nous parlons la langue de nos clients, comprenons leurs transactions et leurs objectifs commerciaux.

Équipe de réclamations réactive

En tant qu'assureur majeur, nous pouvons régler les réclamations rapidement et nos équipes expérimentées chargées des réclamations sont alignées sur notre intention de souscription d'assurance.



Les principaux cabinets d'avocats et les banques d'investissement conseillent de plus en plus aux parties l'achat d'une police d'assurance déclarations et garanties (R&W), lors de la structuration de leurs transactions.

Avec 15 ans d'expérience sur le marché et plus de 50 souscripteurs spécialisés en M&A, AIG peut vous aider, ainsi que vos clients, à gérer de façon stratégique les risques d'une transaction M&A.

Pour en savoir plus, les courtiers intéressés peuvent visiter www.aig.ca/fr/ma

American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondée en 1919, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des entreprises et l'assurance des particuliers, ainsi que d'autres activités. L'assurance des entreprises se compose de deux modules - l'assurance responsabilité civile et risques financiers, ainsi que l'assurance des biens et les risques spéciaux. L'assurance des particuliers se compose de quatre modules - les régimes de retraite individuels, les régimes de retraite collectifs, l'assurance vie et l'assurance de personnes. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York et à la bourse de Tokyo.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: @AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.ca.